

# Seul le discours prononcé fait foi

## Intervention de

**S.E.Madame Michaëlle Jean,**

**Secrétaire générale de la Francophonie**

**A la Session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF),**

**Luxembourg - 11 juillet 2017**

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

J'ai eu l'occasion de saluer ce matin le rôle majeur que joue votre Assemblée au sein du dispositif francophone. J'en ai du reste tiré toutes les conséquences puisque, malgré un contexte budgétaire à la baisse, j'ai tenu, avec l'Administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'OIF, Adama OUANE, à ce qu'on maintienne **un engagement financier fort et stable en faveur de l'APF**. C'est dire toute l'importance que j'attache aux multiples actions que vous menez avec le soutien de l'OIF.

Je pense aux travaux du **Réseau des femmes parlementaires**, aux activités menées dans le domaine du **développement durable** ou encore en faveur de la **jeunesse**.

A cet égard, je crois que nous pouvons être fiers d'avoir amené une vingtaine de jeunes à participer et à contribuer, pour la première fois, aux travaux des instances du Sommet, à Antananarivo. Des délégués du Parlement francophone des jeunes, ont pris part à la rédaction de la Déclaration présentée lors de la Cérémonie officielle d'ouverture. **Preuve que nous avons, une fois encore, su montrer la complémentarité entre l'OIF et l'APF, agissant ensemble** pour traduire concrètement la résolution sur la place de la jeunesse francophone dans les institutions de la Francophonie.

Et, ce n'est qu'un début.

L'inclusion politique des jeunes est indissociable de leur inclusion économique et sociale.

C'est pourquoi nous avons lancé une réflexion pour ancrer cette pratique de façon durable dans le fonctionnement même de nos instances.

Je pense, aussi, aux nombreux séminaires et stages que vous organisez au profit des parlementaires dans le domaine essentiel de la **promotion et de la protection des droits de l'Homme**.

Je pense, enfin, au renforcement des capacités de production, de gestion et de diffusion de l'information législative des parlements.

Ces activités, vous les menez dans l'ensemble de l'espace francophone.

À ce propos, je voudrais remercier le Président Chagnon d'avoir accueilli, à Québec, le 2 février, la réunion de Bureau de l'APF, réunion à laquelle a participé l'Administrateur Adama Ouane.

Enfin, dans une optique de gestion axée sur les résultats, et à la demande de votre Secrétaire général parlementaire, l'OIF a accepté d'accompagner l'APF dans son **évaluation du programme NORIA**.

On peut donc vraiment parler de confiance réciproque dans nos relations. Et je m'en réjouis.

Je veux saluer, à cet égard, l'ancien Secrétaire général parlementaire, Pascal TERRASSE, ainsi que la sénatrice Michèle ANDRÉ, pour leur engagement.

Je tiens également à remercier Didier Le Bot et tout le Secrétariat général de l'APF pour les efforts déployés avec les équipes de l'OIF afin que nous travaillions en toute synergie. Et je sais que le nouveau Secrétaire général administratif, Thierry VANEL, est déjà à pied d'œuvre en ce sens.

Au-delà du protocole d'accord qui nous lie, j'ai tenu à ce que **des parlementaires francophones participent aux missions d'information et de contacts** déployées au second semestre 2016 à l'occasion de scrutins présidentiels, législatifs ou sénatoriaux. Et ces rendez-vous, ces processus électoraux ont été nombreux : en RCA, aux Comores, au Niger, au Bénin, au Tchad, au Gabon, aux Seychelles, en Haïti et en Côte d'Ivoire.

Votre expérience constitue une véritable plus-value qui a contribué à l'efficacité de ces missions, parfois délicates, conduites dans le respect de nos valeurs.

Dans le même esprit, je veux saluer le travail commun que nous avons mené pour l'élaboration du **cadre normatif concernant les mécanismes de vigilance démocratique de l'APF** qui sera adopté au cours de cette session plénière.

L'OIF, pour sa part, s'apprête à finaliser un « **Manuel de procédures sur la mise en œuvre du Chapitre V de la Déclaration de Bamako** ».

Il s'agit certes d'une tâche ardue et complexe, mais les défis nouveaux auxquels nous sommes confrontés l'exigent.

En effet, nous devons faire face à des crises toujours plus complexes, inédites dans leur expression et leur étendue.

Les atteintes à la paix, à la stabilité et à la démocratie se multiplient.

Aussi notre capacité à anticiper les tensions ou les conflits est-elle plus que jamais essentielle.

Nous le savons, une fois déclarées, les crises ont un **coût immense** : un **coût humain**, intolérable ; un **coût politique**, un **coût économique et social**, un **coût diplomatique**.

La seule réponse pérenne et efficace à ces menaces, réside dans la **prévention** qui repose sur deux piliers, deux temps complémentaires.

**Le premier pilier est celui de la prévention opérationnelle**, qui consiste à déployer des moyens de diplomatie préventive afin de dénouer, le plus en amont possible, tout risque de crise ou d'aggravation de crise.

C'est tout le travail que nous menons, de manière de plus en plus concertée avec l'APF, dans nos pays en situation de fragilité.

Nos actions en cours en République démocratique du Congo, où le contexte électoral est particulièrement préoccupant, s'inscrivent dans cette logique.

**Le second pilier est celui de la prévention structurelle**. Il vise à susciter et à accompagner la **démocratisation durable des institutions, des normes et des pratiques**, afin de permettre un **ancrage de la culture démocratique**, à moyen et à long terme.

A ce titre, le rôle des Parlements est **absolument essentiel**.

Qu'il s'agisse de l'adaptation des textes relatifs au fonctionnement des institutions de l'Etat de droit, de la ratification des traités internationaux dans les domaines de la paix, de la sécurité, des droits et des libertés, ou encore de la promotion et de la pratique du dialogue politique dans un cadre institutionnel et pacifié.

Cela étant, la diversité des défis exige que nous **adaptions la nature de nos actions de prévention**.

**Je pense, tout d'abord, à ces crises politiques et institutionnelles qui ne cessent de déstabiliser nombre de nos Etats membres**, les plongeant pour certains dans des dynamiques de grande vulnérabilité et de violences.

Je pense, en particulier, à la **République centrafricaine** où notre accompagnement a été déterminant. Depuis 2014, nous avons déployé pas moins d'une 40aine de missions politiques et techniques. Notre action a consisté à renforcer les institutions de la transition pour une bonne mise en oeuvre de leur mission.

Qu'il s'agisse de la Cour Constitutionnelle de transition, de l'Autorité nationale des élections ou encore du Conseil national de la transition.

À l'issue de quoi, nous sommes maintenant engagés dans la mise en place des nouvelles institutions partant de l'évaluation en cours des besoins exprimés.

Nous soutenons ainsi, et depuis le début, la Commission de médiation pour la réconciliation, mais aussi la Cour pénale spéciale en vue de la lutte contre l'impunité.

Nous sommes présents dans tous les groupes de contact internationaux et nous préparons actuellement, avec votre assemblée, des actions en soutien à l'Assemblée nationale centrafricaine.

Tout cela vient en appui du **Plan national de redressement et de consolidation de la paix** en faveur duquel nous avons lancé un appel en novembre 2016 devant les bailleurs et les investisseurs à la Conférence de Bruxelles pour la RCA.

Tout ce travail d'accompagnement contribue à la prévention, car seules des institutions démocratiques fortes, indépendantes, arrimées à des principes juridiques servant l'intérêt général et faisant vivre le pluralisme dans une logique inclusive, peuvent aider à prévenir le pire.

Cela étant, la situation demeure fragile, des groupes armés et prédateurs sont toujours à l'oeuvre sur une grande partie du territoire, leurs actions dévastatrices, et meurtrières de déstabilisation, peuvent gravement compromettre tous ces efforts du peuple centrafricain menés avec courage et une admirable témérité.

J'ai pris moi-même la mesure de la situation lors de ma visite officielle en République Centrafricaine, de Bangui à Bambari où je me suis rendue avec le Président Faustin-Archange Touadéra. Bambari, cette ville martyre aujourd'hui libérée, abrite également dans deux camps, des centaines de familles déplacées, chassées de leurs terres par ces milices armées qui convoitent les gisements d'or et de diamants dont le territoire centrafricain est riche.

Voilà pour la RCA.

Nous savons aussi combien la dynamique des crises s'emballer à l'approche de consultations électorales ou référendaires qui, sous la pression, ou l'abus de position dominante de quelques-uns, sont détournées, instrumentalisées, dévoyant ce qui devrait être la plus pure expression de la démocratie.

C'est en ce sens que nous œuvrons préventivement : en renforçant, le plus en amont possible, les commissions électorales ainsi que les organes chargés du contentieux

et de la régulation des médias ; mais aussi en soutenant les organisations de la société civile qui veillent étroitement au respect des droits civils et politiques en période électorale.

Ce travail d'accompagnement technique et politique, et précisément d'assistance électorale, qui se fait en lien avec l'APF, et qui nous a particulièrement mobilisé l'an passé, doit être approfondi.

Autre défi qui exige que nous adaptions la nature de nos actions de prévention, celui de **l'augmentation historique des mouvements massifs et forcés de personnes.**

Selon le Haut commissariat aux réfugiés, cela concernait en 2016 plus de 65 millions d'hommes, de femmes, de jeunes et d'enfants.

Face à l'urgence des situations dramatiques auxquelles font face déplacés, réfugiés et migrants, nous ne pouvons accepter que les seules réactions soient celles du repli sur soi, de la fermeture des frontières, qui alimentent les préjugés xénophobes, les mouvements extrêmes nourris de populisme et de nationalisme exacerbé.

Nous devons agir sur les causes profondes de ces exodes : crises et conflits, chômage chronique, pauvreté tout aussi chronique, absence de perspective d'avenir, catastrophes naturelles, dégradation des terres... les causes nous ne les connaissons que trop.

Et qui dit agir sur les causes profondes, dit **prévention structurelle.**

Agir de manière pragmatique passé notamment par un soutien à l'entrepreneuriat, à l'innovation et à la création d'emplois pour les femmes et les jeunes.

L'OIF maintient, avec constance, et partout, ce plaidoyer.

Sur le terrain, c'est aussi un volet important et récurrent de mes déplacements.

En effet, dans tous les pays où je me rends, je réunis systématiquement les forces économiques, les chefs d'entreprises et en particulier les femmes et les jeunes entrepreneurs au sein des Chambres de commerce et d'industrie. Il est important de les entendre : de reconnaître leur ingéniosité, leur créativité, cette extraordinaire capacité à bien identifier les problèmes et à concevoir des solutions qui méritent d'être prises en compte et largement partagées pour la plupart. Il faut saluer, favoriser la mise en contact et en réseau de ces TPME et TPMI qui, dans tous nos pays, tirent la croissance et créent de l'emploi.

Et je m'en voudrais de ne pas évoquer, ici, la difficulté régulièrement mise en avant par les entrepreneurs du Sud : obtenir un visa...pouvoir circuler aisément... pouvoir jouir de cette mobilité si essentielle à tout homme, toute femme d'affaires, tout acteur économique, qui de fait n'est pas en demande d'asile, ne représente pas une menace, mais souhaite avoir la possibilité de se présenter, de présenter ce qu'il a ou ce qu'elle a à offrir, identifier, aussi, des débouchés nouveaux, des occasions de partenariat, tout pour développer et faire fructifier son entreprise, son commerce...

Si pour les entrepreneurs du Nord, cette mobilité n'est pas la mer à boire. Pour celles et ceux du Sud, c'est un parcours du combattant... au moment où les marchandises et les capitaux circulent librement... Il va bien falloir que nous trouvions une solution, un mécanisme...

Les États doivent sortir du prisme réducteur des préjugés et des amalgames...

Vous, parlementaires, êtes aux avant-postes pour faire bouger les lignes.

L'OIF et l'APF doivent pouvoir y réfléchir et porter ce plaidoyer ensemble. Car ce déséquilibre, cette injustice crée un fossé, un vrai déficit qui vient sérieusement hypothéquer la croissance des pays. et nous sommes perdants de part et d'autre.

Ce qui me réjouit sur le terrain, c'est de prendre la mesure de l'état d'avancement de notre **programme de promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes** en Afrique francophone et dans l'Océan indien.

Je me réjouis de voir les résultats du travail engagé et réalisé par nos équipes qui sont partout à pied d'œuvre.

Les missions d'expertise ont été réalisées dans 12 des 13 premiers pays concernés, avec l'ajout cette année de la RCA, et des accords-cadres avec les autorités nationales ont été signés avec 10 pays.

Près de 39 structures d'appui à l'entrepreneuriat dans des filières prioritaires - économie verte, numérique, agriculture, économie sociale et solidaire - ont été identifiées pour bénéficier d'un appui de l'OIF et 20 incubateurs ont déjà reçu un soutien depuis la fin 2016.

Concernant plus spécifiquement l'autonomisation économique des femmes, le Réseau des femmes parlementaires en fait une priorité, nous en avons abondamment parlé ensemble à New York en mars dernier. Et je veux réitérer ici l'invitation que j'ai lancée aux femmes parlementaires de participer, notez bien: les 1er et 2 novembre prochains, à la **Conférence des femmes de la Francophonie**, un grand rassemblement stratégique que nous organisons avec les autorités roumaines, sur le thème :

« **Création, innovation, entrepreneuriat, croissance et développement : les femmes s'imposent !** ». Si les femmes demeurent encore trop souvent en marge des processus économiques, elles sont des forces, vives et incontournables, qui s'imposent pour assurer un développement durable et une croissance inclusive : les femmes se rassemblent, s'organisent, elles veulent être reconnues, elles prennent de plein droit la place qui leur revient et elles s'imposent. Cette grande conférence, à laquelle je veux voir l'APF étroitement associée, débouchera sur des recommandations d'actions stratégiques en faveur de l'effectivité des droits et de l'autonomisation économique des femmes.

Alors, qui dit agir sur les causes profondes des exodes massifs et souvent tragiques dont nous sommes les témoins, dit **prévention structurelle** et cela passe aussi par le développement d'une éducation et d'une formation de qualité pour toutes et pour tous.

Nous devons plus que jamais unir nos forces pour que, dans tous nos pays, les filles et les garçons bénéficient d'un enseignement de qualité du français et en français, mais aussi de et dans leur langue maternelle ou nationale.

C'est l'objectif du **dispositif pour un enseignement « massif »** et de qualité que l'OIF met en place dans le cadre d'un vaste partenariat. Votre Assemblée, dont l'expertise dans la formation en français des professionnels des Parlements n'est plus à démontrer, joue tout son rôle dans l'élaboration de ce dispositif, aux côtés de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), de TV5 Monde et d'autres partenaires; je pense, par exemple, pour ce qui est du français, à la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) et à l'Institut français. Les trois axes structurants de ce programme ont été maintenant définis : « Pour une éducation de qualité promouvant le multilinguisme », « l'insertion professionnelle et les mobilités dans l'espace francophone » et la « mobilisation de l'expertise francophone au service des États ».

La gestion du dispositif et la coordination des acteurs reviendra à **l'Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation (IFEFF)** à Dakar qui est désormais opérationnel. Les équipes seront au travail dès le mois de septembre, avant même l'inauguration officielle, prévue le 12 octobre.

Permettez que j'ouvre ici une parenthèse sur une demande pressante qui concerne des parlementaires, donc dûment élus, mais qui sont, cela arrive, analphabètes... Il faut pouvoir développer pour ces parlementaires des outils audio, leur permettant de prendre connaissance des projets et des textes de lois, par exemple...

J'aime ce mot entendu de paysans haïtiens voulant se faire entendre, je vous le dis en créole : "nou te mèt analfabèt, min nou pa bèt" ... analphabètes, certes, mais pas bêtes, nous n'en pensons pas moins.

**La prévention structurelle se pense aussi en termes**

d'accompagnement des pays les plus vulnérables dans leur nécessaire adaptation aux effets dévastateurs des changements climatiques.

A cet égard les **Conférences de Paris et de Marrakech sur le climat** ont vu une mobilisation sans précédent de la Francophonie, notamment à travers l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) qui, comme vous le savez, apporte un soutien aux négociateurs des pays en développement et dote nos Etats, qui en expriment le besoin, des capacités techniques et administratives leur permettant d'élaborer leurs **stratégies nationales de développement durable**, essentielles, déjà pour l'obtention des financements internationaux destinés à l'adaptation.

La récente annonce le 1<sup>er</sup> juin dernier par le Président Donald TRUMP du retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris ne doit absolument pas remettre en cause cette dynamique.

La Francophonie redoublera d'efforts pour que les engagements promis aux pays les plus vulnérables soient tenus.

Toute la communauté francophone doit se mobiliser pour que cette décision souveraine des Etats-Unis ne soit pas un prétexte à un retour en arrière.

Et je vous lance, ici, un appel Mesdames et Messieurs les parlementaires, pour que vous fassiez entendre votre voix au plan national et international.

Enfin, au rang des défis que nous devons relever, aussi, par des actions de prévention, il y a bien sûr **le terrorisme et la radicalisation violente**.

Pour éradiquer ces fléaux qui mettent en péril les fondements mêmes de nos sociétés et heurtent gravement les valeurs qui nous unissent, il faut bien entendu consolider nos moyens, mieux coordonner, mettre en commun ou mutualiser nos forces sur le terrain comme nombre de pays francophones, notamment sur le continent africain, le font déjà.

Mais, nous le savons, les seules réponses sécuritaires ne suffiront pas.

Il est primordial de renforcer la «prévention primaire», à savoir tout ce qui permet de répondre, en amont, aux facteurs de risque pouvant conduire à la radicalisation violente et au terrorisme, notamment en mettant l'accent sur la lutte contre toutes les formes d'exclusion politique, économique ou sociale, en particulier celles dont sont victimes les jeunes, qui, lorsqu'ils sont isolés, et peu importe leur milieu, deviennent des proies de prédilection pour ces réseaux d'organisations criminelles terroristes.

C'est là aussi que nos appels à mobilisation et nos actions en faveur de l'emploi des jeunes prennent tout leur sens.

Il nous revient, également, de faire vivre et de porter bien haut, au sein de nos instances respectives, partout, au cœur de nos sociétés et dans nos pays, ces valeurs de respect qui forgent la relation avec l'autre, le dialogue inter culturel et inter religieux, dans un esprit de fraternité et de solidarité, en misant sur le bien commun, l'intérêt général, une culture de coexistence pacifique dans la riche diversité du patrimoine humain et de nos cultures.

Là encore, vous êtes en première ligne pour faire que des lois protègent les citoyennes et les citoyens de situations inéquitables, de l'ostracisme et des discours haineux.

Et pour répondre à la très grande majorité des jeunes qui réclament des espaces pour s'exprimer, pour dire leur attachement aux valeurs qui irriguent et font triompher la vie et la volonté de vivre ensemble, l'OIF a su créer la plateforme **Libres ensemble** sur les réseaux sociaux qui pendant un an a galvanisé leur adhésion, créé des liens entre la jeunesse francophone, mis en lumière des centaines d'actions ci-

toyennes et de projets d'entrepreneuriat social de leur initiative. Pour les soutenir, nous avons créé le programme **Finance-ensemble**. Mais ce dont nous pouvons nous réjouir et nous féliciter, c'est de voir la campagne Libres ensemble évoluer et entrer, depuis le début de cette année, dans une deuxième phase de développement et se décliner, avec succès, en actions sur le terrain, avec le concours des États et gouvernements, des villes et municipalités, dans des écoles, des centres communautaires, et même dans le cadre d'événements à grand déploiement comme des festivals culturels.

Des caravanes Libres ensemble s'activent, avec maintenant des outils et des contenus d'animation, des formations de jeunes formateurs et formatrices, d'animateurs et animatrices, la multiplication de jeunes ambassadeurs et ambassadrices, toutes et tous dynamiques et enthousiastes.

Je ne peux que vous encourager à sensibiliser vos gouvernements respectifs à cette Initiative.

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Je sais que vous développez, au sein de la Commission politique et de la Commission des affaires parlementaires, une réflexion active sur plusieurs problématiques, notamment le radicalisme religieux, ou encore sur **l'abolition de la peine de mort**, la **justice pénale internationale**, la **protection des données personnelles** et **l'enregistrement des enfants à la naissance**.

Là aussi, nous devons unir nos efforts.

Cela nous permettra, tout d'abord, de servir le **développement d'un réseau francophone dédié à la prévention de la radicalisation violente** qui réunira des praticiennes et des praticiens ainsi que des organisations de la société civile pour assurer des activités de veille et de prospective.

Cela nous permettra, aussi, de **soutenir le mouvement abolitionniste** qui, s'il a connu de remarquables avancées au cours des dernières années dans l'espace francophone, subit aujourd'hui les contrecoups de la lutte antiterroriste.

Cela nous permettra également de **promouvoir la lutte contre l'impunité**, en particulier à travers la justice pénale internationale et en s'appuyant sur la Cour pénale internationale avec laquelle l'OIF poursuit sa coopération.

Cela nous permettra de contribuer à **la création et à la promotion d'institutions francophones de protection des données personnelles** garantes, notamment, de l'identité de nos citoyens. Il s'agit d'un véritable enjeu pour nos sociétés de plus en plus numérisées où l'exercice des libertés individuelles et la confidentialité des données personnelles se heurtent parfois aux mesures sécuritaires.

Ces efforts nous permettront, enfin, de porter encore plus efficacement les actions que nous menons pour que les questions liées à l'enregistrement des naissances et à la bonne tenue de l'état-civil soient pleinement prises en compte, afin de répondre

aux drames que vivent ces enfants, ces femmes, ces hommes sans identité, ni existence légale.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Je ne saurais conclure, sans évoquer un sujet essentiel parce que transversal à toutes nos actions. Je veux parler de **la langue française**.

Le partage de la langue française, dans le plein respect de la diversité culturelle et linguistique des peuples qui composent la Francophonie, riche de tous ses métisages et de ses imaginaires croisés, constitue, en effet, je le disais ce matin, notre trait d'union et le formidable levier de toutes nos actions.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie - j'ai eu l'occasion de le dire lors de la dernière réunion du Conseil de coopération - sera désormais invitée à participer, aux côtés de l'OIF et des opérateurs de la Francophonie, aux travaux du Pôle langue française, enceinte de suivi de la mise en œuvre de la *Politique intégrée de promotion de la langue française* adoptée en 2012 au Sommet de Kinshasa.

Nous devons redoubler d'efforts, mais aussi faire preuve de civisme linguistique, pour mettre fin à la discrimination linguistique dont sont victimes beaucoup de nos délégations lorsqu'elles participent à des rencontres internationales.

La remobilisation de tous pour plus de démocratie internationale à travers le respect du plurilinguisme que j'appelais de mes vœux devant vous l'année dernière a bien eu lieu : la Conférence ministérielle de la Francophonie a porté à l'attention des Chefs d'État et de Gouvernement, réunis au Sommet d'Antananarivo, une Résolution sur la mise en œuvre du *Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales* qui demande notamment « à l'OIF, à l'APF et aux opérateurs de la Francophonie » de « renforcer leur action dans le domaine de la formation au et en français » - ce que l'APF fait déjà dans le cadre du programme NORIA - ; « d'appuyer le développement de formations de qualité en traduction et interprétation, notamment dans les pays du Sud » ; « de veiller au respect de l'usage du français dans les organisations internationales ». Je compte sur vous.

Nous devons redoubler d'efforts pour mettre en œuvre la Résolution sur la promotion de la diversité linguistique, adoptée également au Sommet de Madagascar qui « invite l'OIF, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), les opérateurs directs de la Francophonie et les Conférences ministérielles permanentes à renforcer la réflexion sur la diversité linguistique ». Je compte sur vous.

Cette mosaïque de langues fait notre richesse. Il faut donner à nos États et gouvernements les moyens de la sauvegarder et de la promouvoir à travers la mise en place de politiques linguistiques nationales cohérentes. Je compte sur vous.

Nous devons, aussi, sauvegarder la diversité culturelle. Et la réflexion que vous mènerez ici, sur ce thème, montre bien que vous ressentez, aussi, l'urgence de nous re

mobiliser. En effet, la culture est aujourd'hui soumise à des pressions sérieuses susceptibles d'affecter la diversité des expressions culturelles, sa contribution au développement durable, la liberté des créateurs et l'accès du public à une offre réellement plurielle.

La culture est confrontée, d'un côté, à l'ambition hégémonique de firmes dévoreuses et envahissantes qui tentent d'accaparer, à leur seul profit, les potentialités culturelles des nouvelles technologies.

D'un autre côté, la culture est confrontée à l'entreprise de groupes radicalisés qui puisent dans des références culturelles sournoisement manipulées de quoi alimenter une régression identitaire.

Prise dans l'engrenage de tangentes géopolitiques, la culture devient – ou redevient – un territoire saturé de conflits, au risque de déboucher sur une guerre des idées et des représentations, théorisée naguère sous le nom de « choc des civilisations ».

Après notre rendez-vous violemment saboté l'année dernière à BAMAKO par l'attaque terroriste sur le Radisson Blu où logeait une grande partie de notre délégation - j'ai, en l'évoquant, une pensée émue pour notre jeune et très regretté collègue parlementaire Geoffrey Dieudonné tombé sous les balles des assaillants - le moment est venu de convoquer de nouveau la Conférence des ministres francophones de la Culture, 16 ans après celle de Cotonou en 2001.

Elle se déroulera à Abidjan les 22 et 23 juillet 2017, au cœur des Jeux de la Francophonie dont vous connaissez la double dimension, des joutes sportives et des joutes culturelles.

Quatre axes de réflexion ont été retenus: la régulation mondiale des enjeux et défis culturels, à l'ère du numérique ; culture et développement humain durable ; économie de la culture; coopération et solidarité internationale. Cette Conférence fera l'objet d'une Déclaration et d'un Plan d'action.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Nous sommes sollicités de toutes parts, par des défis, des menaces d'une ampleur inégalée auxquels nous devons répondre de toute urgence. La Francophonie vous le voyez, est traversée par toutes ces urgences. Elle s'engage, en toute légitimité, sur tous ces fronts et je le redis, en usant de notre force de propositions, d'actions et de rassemblement.

Cela étant, nous gardons toujours le cap, avec pour horizon l'humanisme intégral que nous poursuivons et qui nous définit, cet humanisme universel qui, à tous les instants, nous sert de boussole.

Nous devons, aussi, garder espoir et apporter, partout, susciter, partout, j des raisons d'espérer. Les consciences s'éveillent. Le front multilatéral des organisations

internationales dont nous sommes **résiste**, par **devoir**, avec un haut sens de nos **responsabilités**, le plus grand souci de **solidarité**, et une conscience aiguë de la nécessité de contrebalancer les tentations d'isolationnisme et de repli sur soi.

La contre-offensive s'organise.

Et c'est bien dans cet esprit qu'il faut interpréter l'Appel que nous avons initié et lancé lors de la Conférence de Montréal du Forum économique international des Amériques – le deuxième plus important Forum économique après celui de Davos.

A mon invitation, nous, les quatre femmes à la tête de 4 organisations internationales multilatérales – l'Organisation internationale de la Francophonie, le Commonwealth, le Secrétariat général ibéro-américain, la Communauté des pays de langue portugaise - représentant 4 milliards et demi de personnes, soit 61% de la population mondiale, avons décidé de joindre nos voix, dans nos 4 langues et pour la première fois. Nous avons souhaité dire ensemble l'état du monde, pourquoi et sur quoi il est urgent d'agir, de réguler la mondialisation qui n'est ni bonne ni mauvaise, mais qui est ce que nous en faisons et ce que nous décidons d'en faire. Nous avons appelé à une mobilisation multi partenaires, engageant aussi le secteur privé, les forces économiques, le monde des affaires, au nom d'un humanisme universel. Et nous sommes toutes les quatre bien décidées à traduire en actions les orientations que nous avons proposées.

Nous nous retrouverons donc en décembre, lors de la Conférence de Paris du Forum des Amériques, pour présenter une Feuille de route.

Voilà, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, les éléments dont je souhaitais vous faire part avant de répondre, maintenant, à vos questions.

Je vous remercie.